

FONDS POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE - 2017-2018

PROJETS ADMISSIBLES

Micro-projet culturel

Projets visant à développer une activité culturelle structurante au cours de l'année, sur une courte période (moins de 10 semaines)

Clientèle : écoles primaires

Période de dépôt des projets : Du 1^{er} septembre au 22 décembre 2017

Soutien financier maximum : 125 \$

Projets culturels

Projets visant à développer une activité culturelle structurante au cours de l'année, sur une longue période (10 semaines ou plus)

Clientèle : écoles primaires et écoles secondaires

Période de dépôt des projets : Du 1^{er} septembre au 22 décembre 2017

Soutien financier maximum : 400 \$

Activités pour la rentrée culturelle

Activités se déroulant fin septembre-début octobre afin de faire la promotion de la programmation culturelle dans les écoles secondaires :

Clientèle : écoles secondaires

Période de dépôt des projets : Mi-septembre

Soutien financier maximum : 400 \$

Note : Le soutien financier pour l'engagement d'un artiste, pour une conférence/spectacle n'est pas admissible.

Mesure de soutien à la participation culturelle

Soutien financier disponible pour une première participation (au cours des trois dernières années) à un événement culturelle réalisé par Culture Shawinigan (exemples : Festival Interglacial de la BD, Exposcol, etc.) ou par l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (exemples : Finale régionale de court-métrage, Combat des chefs, etc.).

Clientèles : écoles primaires et écoles secondaires

Période de dépôt des projets : Selon les activités

Soutien financier maximum : 400 \$

Notes

Si nécessaire, les balises et les modalités administratives peuvent être modifiées par le Comité culturel de la Commission scolaire de l'Énergie, et ce, en fonction d'une meilleure réussite des objectifs visés par cette entente.

Budget disponible 2016-2017/au 31 mars 2017 :	454 \$
Budget additionnel, juin 2017 :	<u>7 500 \$</u>
TOTAL :	7 954 \$